

ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE (LIVRE)

DISPOSITIF «ATELIERS DE TRADUCTION LITTÉRAIRE»

APPEL À CANDIDATURES 2026-2027

AGENCE LIVRE,
CINÉMA & AUDIOVISUEL
EN NOUVELLE-AQUITAINE



Dans le cadre de son engagement en faveur de l'éducation artistique et culturelle, ALCA Nouvelle-Aquitaine lance un appel à candidatures pour constituer un groupe de 10 traductrices et traducteurs pour l'année scolaire 2026-2027.

Un livret permettant de découvrir les traducteurs professionnels sélectionnés ainsi que les œuvres traduites sera réalisé.

Enfin, ces professionnels interviendront dans des lycées afin de conduire des ateliers de traduction littéraire, permettant aux élèves de découvrir :

- La diversité des langues et des cultures.
- Les enjeux de la traduction dans la création littéraire.
- Un travail concret sur le texte, la réécriture, l'interprétation.
- Les métiers du livre et les parcours professionnels possibles.

Les ateliers visent également à encourager la lecture, développer les compétences linguistiques et favoriser l'ouverture sur le monde.

SOMMAIRE

Profil recherché	p. 1
Conditions d'accès	p. 2
Modalités des ateliers	p. 2
Conditions financières	p. 2
Engagements de la traductrice ou du traducteur ..	p. 2
Modalités de candidature	p. 2
Sélection	p. 2
Valorisation	p. 2
Contact	p. 2

PROFIL RECHERCHÉ

Les candidates et les candidats doivent être :

- Traductrice, traducteur professionnels ou en voie de professionnalisation.
- Ayant une pratique régulière de la traduction littéraire (romans, poésie, théâtre, BD, jeunesse, etc.).
- Maîtrisant au moins une langue source autre que le français.
- Disposés à partager leur pratique et à travailler avec un public lycéen.
- Capables de concevoir et d'animer des ateliers participatifs.

Une expérience pédagogique ou d'animation culturelle serait un atout, sans être obligatoire.



CONDITIONS D'ACCÈS

- Résider (physiquement et fiscalement) en Nouvelle-Aquitaine.
- Être disponible durant l'année scolaire 2026-2027 selon les modalités d'intervention indiquées ci-après.
- Avoir traduit au moins une œuvre à compte d'éditeur (contrat d'édition, contrat en cours de signature...).

MODALITÉS DES ATELIERS

Les traductrices et les traducteurs sélectionnés seront amenés à :

- Intervenir dans 1 à 3 lycées (selon les besoins du dispositif) entre septembre 2026 et juin 2027 pour animer des ateliers de traduction dans des établissements de Nouvelle-Aquitaine.
- Proposer une méthodologie de travail adaptée à un public adolescent.
- Participer à une réunion de préparation.

Le contenu précis des ateliers sera co-construit avec les équipes éducatives et portera sur les ouvrages figurants dans la bibliographie du traducteur.

CONDITIONS FINANCIÈRES

Chaque traductrice et traducteur percevra :

- Un forfait d'intervention basé sur les recommandations tarifaires de La Charte des auteurs et illustrateurs jeunesse.
- La prise en charge des frais de déplacement, selon les règles en vigueur.



CONTACT

Solenn Gantheil
Pôle Transmission EAC
07 50 56 37 92
solenn.gantheil@alca-nouvelle-aquitaine.fr

ENGAGEMENTS DE LA TRADUCTRICE OU DU TRADUCTEUR

- Participation à une journée de présentation du dispositif au printemps 2026. Participation entre 5 et 20 ateliers d'une demi-journée – tarif Charte (tarifs préconisés par La Charte des auteurs et illustrateurs jeunesse en vigueur sur l'année en cours durant les ateliers).
- Participation à une demi-journée de restitution si prévue par l'établissement porteur du projet.

MODALITÉS DE CANDIDATURE

La candidature se fait en deux temps :

1. Remplir le formulaire disponible à l'adresse suivante :
urlr.me/Fc6gtT
2. Insérer les pièces suivantes en format PDF dans le formulaire :
 - Une biographie et vos coordonnées complètes (adresse, téléphone, e-mail).
 - Votre CV détaillant votre parcours professionnel et une lettre de motivation.
 - Une liste de vos publications (bibliographie) : titres, années, éditeurs.

SÉLECTION

Un jury composé de représentantes et de représentants d'ALCA – du pôle EAC, du pôle Création et Vie littéraire, du pôle Patrimoine – et de partenaires invités se réunira à la mi-mars 2026 pour sélectionner les traductrices et les traducteurs retenus. Les résultats seront communiqués avant la fin mars.

VALORISATION

Les traductrices et les traducteurs sélectionnés seront mis en valeur sur le site d'ALCA via :

- Des portraits, des extraits d'œuvres, de retours d'expérience.
- Des supports numériques diffusés auprès des établissements.